



PREFECTURE REGION AQUITAINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N ° 4 - JANVIER 2015

SOMMAIRE

Administration territoriale de l'Aquitaine

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR)

Arrêté N °2015009-0002 - du 09.01.2015 - Arrêté portant suppression de la régie
d'avances instituée auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques
d'Aquitaine et du département de la Gironde

..... 1



PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

Secrétariat Général pour les
Affaires Régionales
Modernisation et administration générale

Arrêté du - 9 JAN. 2015

Portant suppression de la régie d'avances instituée auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques d'Aquitaine et du département de la Gironde

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE,
PRÉFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique, notamment l'article 18 ;

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics, modifié par le décret n°97-33 du 13 janvier 1997 ;

ARRÊTE

Article 1er – L'arrêté du 29 novembre 2010 portant institution d'une régie d'avances auprès de la direction régionale des finances publiques d'Aquitaine et du département de la Gironde est abrogé.
La régie est supprimée à compter du 1er janvier 2015.

Article 2 – L'arrêté du 29 novembre 2010 portant nomination du régisseur d'avances auprès de la direction régionale des finances publiques d'Aquitaine et du département de la Gironde est abrogé.
Les fonctions du régisseur d'avances sont supprimées à compter du 1er janvier 2015.

Article 3 – La secrétaire générale pour les affaires régionales et le directeur régional des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le - 9 JAN. 2015

Le Préfet de Région,


Michel DELPUECH